

BIONETTOYAGE :

ENTRETIEN DES LOCAUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAUX.

DÉVELOPPEZ ET CERTIFIEZ VOS COMPÉTENCES

- *Vous êtes agent de bionettoyage dans un établissement de santé ou médico-social ?*
- *Vous ne possédez pas de diplôme en lien avec ce métier ?*
- *Vous souhaitez être reconnu comme un acteur clé de la qualité et la sécurité des soins ?*



Rejoignez notre formation !

Améliorez vos pratiques professionnelles avec une formation de **40 jours** qui vous aidera à consolider, acquérir et maîtriser les techniques de bionettoyage spécifiques au domaine de la santé.

Elle vous conduira au **titre professionnel « Agent de propreté et d'hygiène »**, un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) reconnu par l'État. Vous gagnerez ainsi en autonomie, exercerez mieux vos missions et maîtriserez les bonnes postures pour prendre soin de vous.

Vous êtes essentiel, reconnaissons-le

Indispensable à la qualité et la sécurité des soins, le bionettoyage fait appel à des règles et des techniques spécifiques destinées à maîtriser le risque infectieux.

Au quotidien, vous participez à la sécurité et au confort de tous les usagers. Cofinancée par l'ANFH et votre établissement, cette formation qualifiante est l'opportunité de **faire reconnaître vos compétences en tant qu'acteur clé de la santé** et de (re) donner du sens à vos missions !

BIONETTOYAGE :

ENTRETIEN DES LOCAUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAUX.

UNE FORMATION FAITE POUR VOUS

**« Savoir utiliser
les machines,
connaître le dosage
et la sécurité des
produits, avoir
les bons gestes...
J'ai tout appris avec
cette formation.
C'est une fierté et
une réussite. »**

Oriane,
certifiée agent de propreté et
d'hygiène en EHPAD



**Formez-vous au sein d'un petit
groupe de 8 à 10 agents qui
exercent le même métier que
vous.**



PRATIQUE

Personnalisée et adaptée à la réalité du terrain, la formation est axée sur l'analyse de vos pratiques et les mises en situation professionnelle : utilisation de machines, de chariots et de produits de bionettoyage, visites d'établissements, exercices d'entretiens de locaux, de sanitaires, de chambres,



COURTE

Plus courte qu'une formation classique de même niveau, la formation va à l'essentiel et se déroule en deux temps : **35 jours de formation en continu** puis 5 jours pour se préparer et passer l'examen du titre professionnel « Agent de propreté et d'hygiène ».



À PROXIMITÉ

La formation est organisée au plus près de chez vous, dans l'un des 10 centres de formation normands équipés d'un plateau technique qui reproduit votre environnement professionnel. Transport ou restauration : tous les frais sont pris en charge.

Comment s'inscrire ?

Parlez-en à votre responsable ou contactez votre service Formation.

Découvrez le programme de la formation sur

www.anfh.fr/delegations-regionales/normandie/